



SBB CFF FFS

Voyages de la région de Coppet vers Genève.

Nouveau système tarifaire dès le
15 décembre 2019.

cff.ch/coppet



unireso

TPN

Sommaire.

	PAGE
Nouveau système tarifaire dès le 15 décembre 2019	3
Carte schématique des tarifs en vigueur dès le 15 décembre 2019	4-5
Ce qui ne change pas, ce qui change	6-8
Changement d'horaire du 15 décembre 2019	9
Horaires, achats et conseils	10

Nouveau système tarifaire dès le 15 décembre 2019.



Le 15 décembre 2019, les transports publics de l'agglomération genevoise vivront une révolution. Outre le déploiement du Léman Express, qui sera le plus grand réseau express régional transfrontalier d'Europe, un nouveau système tarifaire harmonisé et simplifié, appelé Léman Pass, permettra de circuler entre la Suisse et la France. Cette évolution a des conséquences sur les tarifs de la communauté tarifaire unireso et plus précisément sur les tarifs pour les voyages de la région de Coppet vers Genève.

Voyages de la région de Coppet vers Genève avec le tarif national suisse.

Le tarif régional de la communauté tarifaire unireso est abandonné dès le 15 décembre 2019 pour toute la région genevoise, donc également pour les voyages entre les régions de Coppet et de Genève. Pour ces liaisons, la tarification nationale suisse est appliquée, comme cela est déjà le cas pour les déplacements entre le reste du district de Nyon et Genève. Tous les titres de transport du tarif unireso régional (billets, abonnements) sont donc remplacés par les titres de transport du tarif national suisse (billets de parcours, billets dégriffés, City-Ticket 2 heures, City-Ticket, abonnements de parcours ou abonnements modulables pour un parcours combiné à une ou plusieurs zones des communautés tarifaires).

Évolution des prix.

Le passage du tarif unireso régional au tarif national suisse entraîne dans certains cas des baisses de prix, par exemple pour les billets et certains abonnements entre les gares de Coppet, Tannay ou Mies et Genève. Dans d'autres cas, une augmentation des prix est effective. Pour atténuer les effets de cette hausse, des mesures ont été prises. Pour les voyageurs occasionnels, de nombreux billets dégriffés avec un rabais pouvant aller jusqu'à 70% sont proposés pour les relations vers Genève.

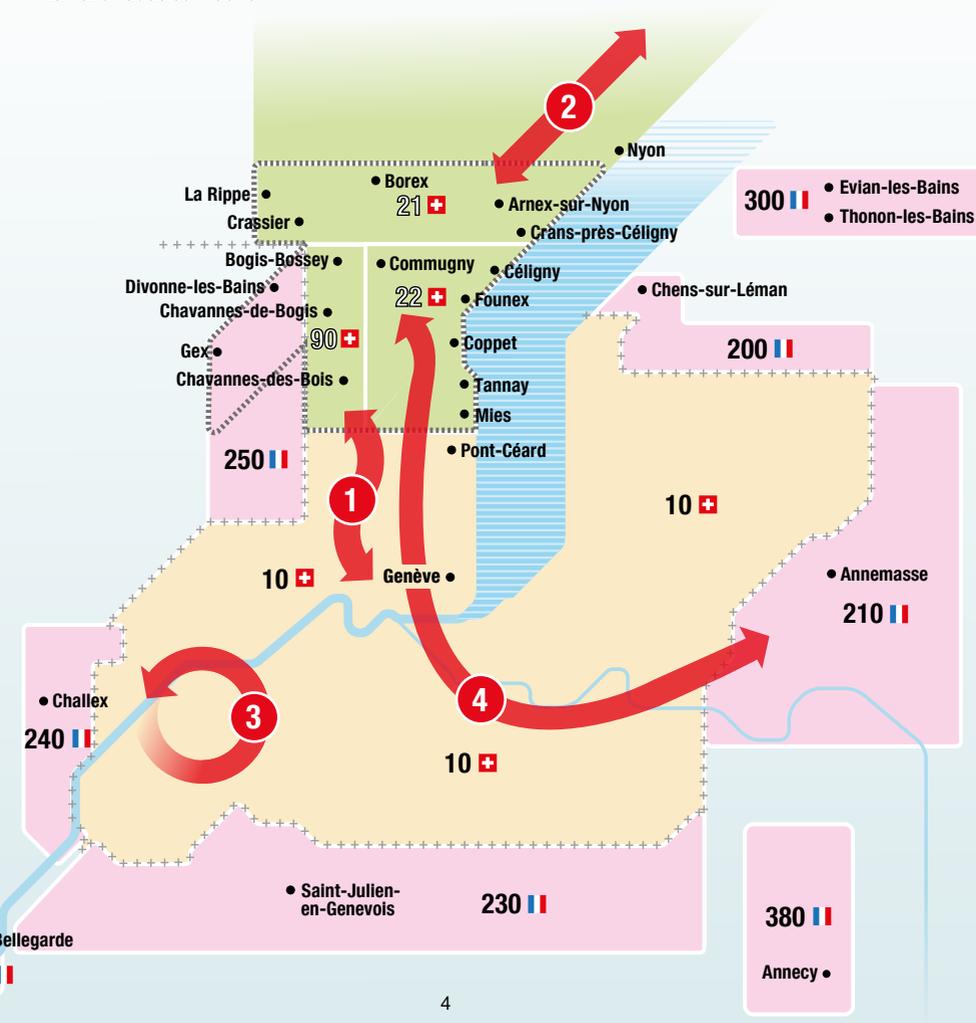


Carte schématique des tarifs en vigueur dès le 15 décembre 2019.

- Communauté tarifaire vaudoise Mobilis.
- Communauté tarifaire genevoise unireso.
- Communauté tarifaire Léman Pass.

- Anciennes zones unireso.
- Les zones 21, 22 et 90 sont par ailleurs maintenues dans la communauté tarifaire vaudoise Mobilis.

Cette carte montre de façon schématique les différents systèmes tarifaires en vigueur dans la région dès le 15 décembre 2019. Elle n'est pas exhaustive et seuls les plans de zones et les dispositions tarifaires des différentes communautés tarifaires font foi.



1 Tarif national suisse pour les voyages de la région de Coppet vers Genève.

Pour les voyages depuis n'importe quel arrêt de train ou de bus de la région de Coppet (anciennes zones unireso 21, 22 et 90) vers Genève, la tarification nationale suisse est appliquée. Tous les titres de transport au tarif unireso régional (billets, abonnements) sont donc remplacés par des titres de transport au tarif national suisse (billets de parcours, billets dégriffés, City-Ticket 2 heures, City-Ticket, abonnements de parcours ou abonnements modulables pour un parcours combiné à une ou plusieurs zones des communautés tarifaires).

Plus d'informations sur les pages suivantes.

Le tarif national suisse est également valable jusqu'à Annemasse (F), sur le réseau ferroviaire uniquement, y. c. l'abonnement demi-tarif et l'abonnement général.

Le tarif national suisse s'applique comme auparavant pour les voyages de la région de Coppet au-delà de la communauté tarifaire vaudoise Mobilis, vers par exemple le Valais, le canton de Neuchâtel, etc.

2 Tarif de la communauté tarifaire vaudoise Mobilis pour les voyages à l'intérieur de la région de Coppet et vers Nyon et Lausanne.

Pour les voyages à l'intérieur de la région de Coppet (zones 21, 22 et 90) et pour les voyages vers Nyon et Lausanne, le tarif de la communauté tarifaire vaudoise Mobilis (billets, cartes journalières, abonnements) s'applique comme auparavant.

Plus d'informations sur mobilis-vaud.ch.

3 Tarif de la communauté tarifaire unireso pour les voyages à l'intérieur du canton de Genève.

Pour les voyages à l'intérieur du canton de Genève, le tarif de la communauté tarifaire genevoise unireso (billets, cartes journalières, abonnements) continue à s'appliquer comme auparavant.

Plus d'informations sur unireso.com.

4 Tarif de la communauté tarifaire Léman Pass pour les voyages entre la Suisse et la France.

Pour les voyages entre la Suisse et la France, le tarif de la communauté tarifaire Léman Pass (billets, cartes 1 jour, abonnements) s'applique. Cette nouvelle offre permet de se déplacer avec un titre unique sur les lignes de trams, de bus, de cars, des Mouettes genevoises et du Léman Express. Les réseaux des agglomérations desservies par le Léman Express (Évian-les-Bains, Thonon-les-Bains, Annecy ou Bellegarde) sont intégrées dans le Léman Pass.

Plus d'informations sur lemanpass.com.



Ce qui ne change pas pour les voyages de la région de Coppet vers Genève.

Abonnement demi-tarif, cartes journalières, abonnement général.

L'abonnement demi-tarif, les cartes journalières, l'abonnement général ou encore les cartes Junior et Enfant accompagné sont des titres de transport du tarif national suisse. Ils sont valables comme auparavant pour les trajets effectués entre les régions de Coppet et Genève.

Plus d'informations sur cff.ch.

Ce qui change pour les voyages de la région de Coppet vers Genève avec le tarif national suisse.

Billets.

Exemples	Jusqu'au 14 décembre 2019	Dès le 15 décembre 2019
Voyage aller simple Coppet-Genève	Billet unireso régional avec plusieurs zones	Billet de parcours ou billet dégriffé
Voyage aller simple Coppet-Genève et déplacements sur le réseau urbain des tpg et des Mouettes genevoises	Billet unireso régional avec plusieurs zones	City-Ticket 2 heures comprenant le parcours et la zone 10 unireso
Voyage aller et retour Coppet-Genève et déplacements sur le réseau urbain des tpg et des Mouettes genevoises	Carte journalière unireso régional avec plusieurs zones	City-Ticket comprenant le parcours et la zone 10 unireso pour la journée

Nouveau: billets dégriffés.

L'application du tarif national suisse pour les voyages depuis les arrêts de train ou de bus de la région de Coppet vers la région de Genève permet de profiter nouvellement de nombreux billets dégriffés avec un rabais pouvant aller jusqu'à 70%.

Plus d'informations sur cff.ch/degriffes.

Nouveau: City-Ticket 2 heures.

Le City-Ticket 2 heures est un billet spécialement créé pour la région. Il permet d'effectuer un voyage simple course de la région de Coppet vers un arrêt de train, de bus, de tram ou de bateau des Mouettes genevoises dans la zone 10 unireso. Il est valable pendant 2 heures.

City-Ticket.

Le City-Ticket permet d'effectuer un voyage aller et retour de la région de Coppet vers la région de Genève et comprend la libre circulation pendant une journée sur toutes les lignes de train, de bus, de tram ou de bateau des Mouettes genevoises de la zone 10 unireso.

Plus d'informations sur cff.ch/cityticket.

Abonnements.

Les abonnements unireso régional qui ont été achetés avant le 15 décembre 2019 (avec une date de premier jour de validité jusqu'au 14 décembre 2019) restent valables jusqu'à leur échéance sur l'entier de leur périmètre de validité.

Jusqu'au 14 décembre 2019	Dès le 15 décembre 2019	Exemples
Abonnement mensuel ou annuel unireso régional avec une combinaison de zones	Abonnement de parcours mensuel ou annuel pour un parcours déterminé entre la région de Coppet et la région de Genève	Tannay–Satigny Chavannes-de-Bogis–Coppet–Genève–Sécheron
	Abonnement modulable entre la région de Coppet et la région de Genève, combinant le parcours et la libre circulation dans la zone 10 unireso	Coppet–Genève et libre circulation dans la zone 10 unireso Mies–Genève et libre circulation dans la zone 10 unireso

L'achat d'un premier abonnement doit s'effectuer dans un point de vente des transports publics sur présentation d'un SwissPass ou d'une photo passeport et d'une pièce d'identité.

Abonnement de parcours.

L'abonnement de parcours est idéal pour des déplacements réguliers sur un parcours déterminé, éventuellement avec plusieurs itinéraires. Il est disponible pour les jeunes de moins de 25 ans avec d'intéressants rabais et en 2^e ou en 1^{re} classe pour les adultes. Sa durée de validité est d'un ou douze mois.

Plus d'informations sur cff.ch/abonnements.

Abonnement modulable.

L'abonnement modulable est idéal pour des déplacements réguliers sur un parcours déterminé (éventuellement avec plusieurs itinéraires) et sur un ou plusieurs réseaux de transports urbains. Il combine un parcours et une ou plusieurs zones de communautés tarifaires avec des rabais intéressants. Si votre parcours se trouve à l'intérieur d'une seule communauté tarifaire, vous n'avez pas besoin d'un abonnement modulable: un abonnement de la communauté tarifaire en question suffit.

Plus d'informations sur cff.ch/abonnements.

Changement d'horaire du 15 décembre 2019.



Le changement d'horaire aura lieu le 15 décembre 2019.

La région valdo-genevoise profite de nouveautés particulièrement nombreuses et intéressantes.

De nouvelles gares à Genève.

Sur la nouvelle liaison ferroviaire Cornavin–Eaux-Vives–Annemasse, de nombreux quartiers sont désormais desservis par le train. Vous pouvez désormais rejoindre rapidement et confortablement les nouvelles gares de Lancy-Bachet, Genève-Champel, Genève-Eaux-Vives et Chêne-Bourg.

Plus d'informations sur lemanexpress.ch.

Léman Express toutes les 15 minutes.

Le Léman Express relie 45 gares suisses et françaises sur 230 km de lignes dans les cantons de Vaud, de Genève et en Région Auvergne-Rhône-Alpes. Toutes les 15 minutes, un train quitte Coppet, Tannay ou Mies à destination d'Évian-les-Bains, d'Annecy, de St-Gervais-les-Bains-Le Fayet ou d'Annemasse.

Plus d'informations sur lemanexpress.ch.

RegioExpress CFF jusqu'au cœur de Genève.

Les trains RegioExpress des CFF qui relient actuellement chaque demi-heure Vevey et Genève sont prolongés jusqu'à Annemasse à l'ouest et jusqu'à St-Maurice à l'est. Entre Genève et Annemasse, les gares de Lancy-Pont-Rouge et de Genève-Eaux-Vives sont nouvellement desservies. Les habitants de la région de Coppet peuvent se rendre toutes les 30 minutes jusqu'au cœur de Genève et au-delà, plus rapidement et sans changement. Grâce à la circulation de trains modernes à deux étages plus longs, les voyageurs bénéficient de 40% de places assises supplémentaires.

Plus d'informations sur cff.ch/regioexpress.

Nouvelle ligne nocturne des TPN.

Les TPN proposent une nouvelle ligne de bus nocturne (ligne 891), qui circule les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche. Depuis la gare de Coppet, elle dessert les villages de Commugny, Tannay, Mies, Chavannes-des-Bois, Chavannes-de-Bogis, Bogis-Bossey, Crans-près-Céligny, Céligny et Founex, avant de revenir à son point de départ. Les tarifs usuels sont applicables, sans supplément de prix.

Plus d'informations sur bustpn.ch.

Retrouvez vos horaires de porte à porte sur cff.ch ou sur l'**appli Mobile CFF**.

Horaires, achats et conseils.

Retrouvez vos horaires de porte à porte, renseignez-vous sur les billets et abonnements et faites vos achats sur **cff.ch**.

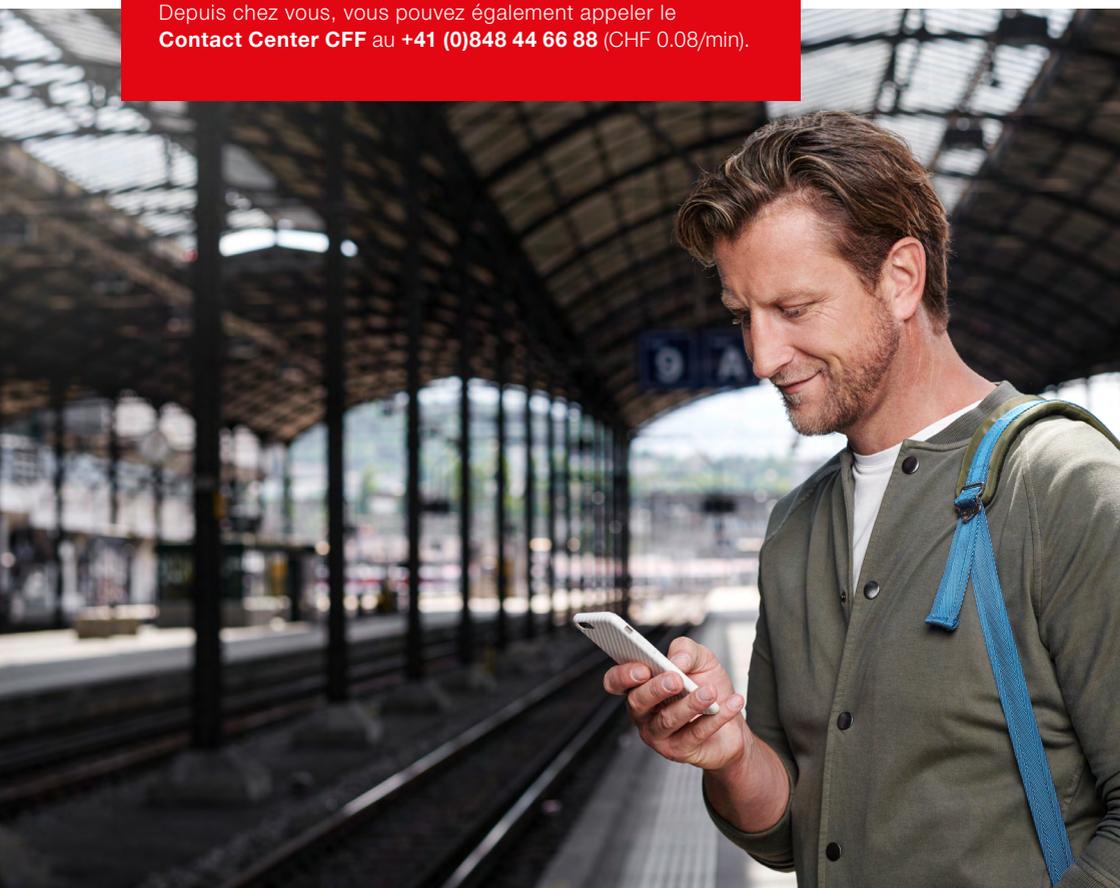
Utilisez aussi l'appli Mobile CFF pour consulter vos horaires, être informés des perturbations et acheter vos billets en deux clics. Plus d'informations sur **cff.ch/mobile**.

Des distributeurs de billets sont disponibles dans toutes les gares et acceptent les francs suisses et les euros.

Faites-vous conseiller dans les **Centres voyageurs CFF de Gland, Nyon, Genève, Genève-Aéroport et Balexert**.

Dès le 14 décembre 2019, nous vous accueillons également dans le **nouveau Centre voyageurs CFF de Genève-Eaux-Vives**. Vous trouverez tous les horaires d'ouverture sur **cff.ch/gare**.

Depuis chez vous, vous pouvez également appeler le **Contact Center CFF** au **+41 (0)848 44 66 88** (CHF 0.08/min).



CFF SA

Voyageurs Distribution,
services et commercialisation

Place de la Gare 5a
1003 Lausanne



SBB CFF FFS

Plus express
que jamais.

Avec le nouveau RegioExpress
St-Maurice – Annemasse, j'ai
plus de temps pour ma famille.
Mes CFF à moi.

cff.ch/regioexpress

